



N° C-70-12/21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU **16 Décembre 2021**
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES PREARDENNAISES

Date de convocation des délégués : 06/12/2021

Présents : 76

Absents : 40 (dont représentés : 20)

Conseillers en exercice : 116

Présents : 76

Absents : 40

Dont représentés : 20

Ayant voté pour : 95

Ayant voté contre : 01

Abstentions : 00

Ne prenant pas part au vote : 00

OBJET :

Validation du Plan Climat Air Energie
Territorial 2022-2027

Délibération A la majorité

Publié le : 20/12/2021

L'an deux mille vingt et un,
Le **Judi 16 Décembre 2021 à 20h00**

Légalement convoqué le 06/12/2021, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Signy l'Abbaye sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, M. Michel PAQUET ayant été nommé secrétaire.

SECTEUR D'ATTIGNY :

Présents : PATE Cédric ; HENRIET Chantal ; PAYER Emmanuel ; HABERT Hugues ; FONTAINE Xavier ; ROGER Jean – Marc ; GUERIN Jean – Luc ; FRANKART Jean ; DETREZ Pascal ; KUBIAK Marie – France.

Excusés : MOREAU Rachida (**pouvoir** à HENRIET Chantal) ; MORLET Guy (**pouvoir** à GUERIN Jean - Luc).
DECLoux Guy.

Absents : BOURGEOIS Noël ; LIEGEART Philippe ; MASSET Michaël.

SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :

Présents : MAUROY Pascal ; VALET Jean – Pierre ; LE CORRE Bernard ; MAUVIEL Nicolas (suppléant de Champigneul sur Vence) ; LOIZON Brigitte ; THOMAS Daniel ; DEGLAIRE Jean – Marc ; RUBY Bernard (suppléant de Saint Pierre sur Vence) ; COLINET Vincent ; POIRET Nicolas ; PELTIER Josette.

Excusés : RENARD Claude (**pouvoir** à VALET Jean - Pierre) ; SEREIN Aude ; ETIENNE Teddy ; BARROIS Jean (**pouvoir** à PELTIER Josette)

Absents : /

SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :

Présents : MALCORPS Joseph ; LANEAU Philippe ; MASSEAU Alain ; LABART Bernard (suppléant de Fraillicourt) ; DUANT Gilles ; MALHERBE René ; LACAILLE Raphael ; DOUTE Jean Pierre ; BREDY Yves ; LABIE Serge ; PAMPAGNIN Philippe ; BAUDRILLARD Daniel ; BERTRAND Guy ; RACAPE Marie-Véronique.

Excusés : CAMUS Guy ; MANCEAUX Marinette (**pouvoir** à MALHERBE René).

Absents : /

SECTEUR DE NOVION PORCIEN :

Présents : CARIER Benoît ; VILLET Odile ; VUIBERT Lionel ; PORTIER Bernard ; MONTPETIT Joël (suppléant de Justine Herbigny) ; LAMORLETTE Alain ; PAQUET Michel ; LANTENOIS Philippe ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; LECOMTE Bruno ; LAURENT Sébastien ; CANAT Marion (suppléante de Sorcy Bauthémont) ; AVRIL François – Pierre ; BEGAUD Didier ; DELBEE Christophe (suppléant Villers le Tourneur) ; PIRSON Thierry (suppléant de Wigicourt).

Excusés : HAUTION François (**pouvoir** à LAMORLETTE Alain) ; MARCHAND Nadine (**pouvoir** à LANTENOIS Philippe) ; VALENTIN André ; BEAUMALE Bernard (**pouvoir** à JEANNELLE Maurice) ; MAUROY Josiane (**pouvoir** à LACAILLE Raphaël) ; MONCEAU Luc (**pouvoir** à CARIER Benoît)

Absents : LAMBERT Olivier ; HUBERT Brice ; DERVAUX Sébastien ; CHARROIS Monique ; LOPEZ Jérôme.

SECTEUR D'OMONT :

Présents : CHARBONNEAUX Raoul ; TEMPLIER Nadine ; OUDART Anne ; DELCOURT Éric ; HUSSON Thierry ; BAUDART Emmanuel ; PETRE Jean-Luc.

Excusés : OUDART Jean-Marie (**pouvoir** à POIRET Nicolas) ; BARBE Marie-France (**pouvoir** à THOMAS Daniel) ; MERCIER Thierry (**pouvoir** à BLAIMONT Bernard) ; BERTRAND Vincent (**pouvoir** à CHARBONNEAUX Raoul).

Absents : IACONELLI Vincent ; ROUSSEAU Sébastien ; LEGROUX Alain.

SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :

Présents : BLAIMONT Bernard ; GARCIA François ; LOMBARD Janick ; BADOUX Claude ; DEMELY Justin ; DOSIERE Jean-Paul ; LESIEUR Mélanie ; RENEAUX Bernard ; MARTEAUX Jean-François ; PECHEUX Patrick.

Excusés : JUSTINE François (**pouvoir** à DEMELY Justin) ; DUQUENOIS Christelle ; COLAS Daniel (**pouvoir** à DOSIERE Jean - Paul) ; MERCIER Michaël (**pouvoir** à LOMBARD Janick) ; BOS Romain (**pouvoir** à LESIEUR Mélanie) ; BEURET Julien (**pouvoir** à DOSIERE Jean - Paul) ; JEUNIEAUX Sophie (**pouvoir** à RENEAUX Bernard).

Absents : BOUQUET Michel ; VINCENT Jacques.

SECTEUR DE TOURTERON :

Présents : MATHY Stéphanie ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc ; MAIRIEN Bernard ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoît ; CLAUDE Michel.

Excusée : BAUMEL Marie.

Absents : VALANCE Goéry ; PIERRE Dominique.

INVITEE :

Présente : TOURY Stéphanie (Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP).

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
- *Vu la délibération n°C-12-07/20-1 du Conseil du 16 juillet 2020 relative à l'élection du Président,*
- *Vu la délibération n° C 26-07/20 du Conseil de Communauté relatif aux délégations de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,*
- *Vu le Budget,*
- *Vu les délibérations :*
 - *n°C-95-12/17 : engagement d'un Plan Climat Air Energie Territorial,*
 - *n°C-15-10/18 : orientations pour le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont bilan des enquêtes et des concertations,*
 - *n°C-65-12/19 : validation des orientations du Plan Climat Air Energie,*

Le Président expose,

La loi de Transition Énergétique d'Aout 2015 a rendu obligatoire pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial. D'une durée de 6 ans, ce document cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Il est défini à l'article L.229-26 du code de l'environnement et précisé aux articles R.229-51 à R.221-56.

Depuis le 19 Décembre 2017, par délibération du Conseil de Communauté n°C-95-12/17, la Communauté de Communes s'est lancée dans l'élaboration de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle du territoire.

Elle disposait cependant déjà d'un Plan Climat volontaire depuis 2013 avec des objectifs fixés à l'horizon 2020 :

- 20% de réduction des Gaz à Effet de Serre,
- 20% d'économies d'énergie,
- 100% des besoins énergétique (hors transport) couverts par les énergies renouvelables.

Actuellement, nous avons déjà atteint les objectifs suivants (source ATMO Grand Est – Invent'Air V2021) par rapport à 2005 :

- 26% de réduction des Gaz à Effet de Serre,
- 17 % d'économie d'énergie

- 63% des besoins énergétiques couverts par les énergies renouvelables (hors transport)
- 250% de nos besoins en électricité couverts par les énergies renouvelables (source ENEDIS 2020).

Afin de rendre le document le plus partagé possible, nous avons procédé tout au long de son élaboration à plusieurs ateliers de concertation (élus, techniciens, habitants, associations, et acteurs du territoire) :

- Ateliers de construction de la stratégie et des objectifs : du 28/03/2019 au 22/05/2019.
- Ateliers de construction du plan d'actions : du 27/06/2019 au 04/11/2019.

Ces concertations ont permis de définir les objectifs finaux à l'horizon 2030 (par rapport à 2005):

40% de réduction des GES

- 36% de réduction des consommations
- 100% des besoins couverts par les énergies renouvelables

Le plan d'actions adopté s'articule autour des 4 défis du projet de territoire de la Communauté de Communes. Il comprend 37 fiches actions qui englobent l'ensemble des objectifs du développement durable (ODD). Les thématiques évoquées sont assez larges, on retrouve notamment :

- *Le bâtiment* : accompagnement des hébergeurs et des porteurs de projets touristiques à la mise en œuvre des enjeux Air Energie Climat, la rénovation de logements.
- *L'adaptation au changement climatique* : limitation de la consommation foncière dans les documents d'urbanisme.
- *Le développement des énergies renouvelables* : développement du solaire thermique et photovoltaïque, des réseaux de chaleur bois collectifs.
- *La qualité de l'air* : sensibilisation sur la qualité de l'air intérieure et extérieure.
- *La mobilité* : mise en place d'un schéma directeur cyclable, développement de Rézo Pouce, voie verte, voie ferrée.
- *L'Agriculture et l'alimentation durables* : mise en place d'un plan d'alimentation territorial.
- *La biodiversité* : mise en œuvre des actions du Clim'Agri, Trame Verte et Bleue.
- *L'économie circulaire* : redevance incitative, méthanisation et bio déchet.

Les avis formulés lors des consultations des autorités (Autorité environnementale, Président de Région et Préfet) fin 2020 ainsi que du public fin 2021 ont été pris en compte dans le dossier final.

Les retours de la consultation du public (19 avis) réalisée du 25 Octobre 2021 au 11 Décembre 2021 sont exclusivement focalisés sur une prise en compte plus harmonieuse du développement de l'éolien sur le territoire (application du schéma départemental, taille réduite des mâts, ...) voire pour certains un rejet de nouveaux projets.

Le document en annexe présente le résumé synthétique du PCAET. Le document final est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes et sur le site de l'ADEME <https://www.territoires-climat.ademe.fr/>.

Le Conseil décide à la majorité (1 voix contre) d'adopter le Plan Climat Air Energie Territorial pour la période 2022-2027 et son plan d'actions présentés dans le document annexé à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
(après transmission en sous-préfecture de Rethel)

Pour extrait certifié conforme

**Le Président de la Communauté de Communes
Bernard BLAIMONT**



Bernard BLAIMONT

BERNARD BLAIMONT
2021.12.20 11:50:56 +0100
Ref:20211220_114407_1-1-O
Signature numérique
le Président